

Sortir du domicile pour mieux y rester

Avec le chèque Sortir plus, les personnes âgées bénéficient d'une fenêtre sur l'extérieur. Pour sortir de chez elles et rompre leur isolement.

«J'en ai pas de permis de conduire. J'hésite à sortir seul. J'ai du mal me déplacer. Je manque de courage. Je n'en ai pas les moyens...» Autant de petites phrases que Michel Abline, le président d'Anjou Alzheimer, énumère et ne veut plus entendre. C'est pourquoi son association a travaillé avec la caisse de retraite Malakoff Médéric et Anjou Domicile afin de promouvoir le chèque Sortir plus. Un dispositif qui permet aux malades ou aux membres de leur famille de pouvoir sortir de chez eux. Qui pour aller faire ses courses, qui pour aller chez le coiffeur, qui pour satisfaire à des démarches administratives, qui pour rendre visite à la famille...

Plus généralement, cette mesure peut concerner beaucoup de monde. Pour en bénéficier, il suffit en effet d'avoir plus de 75 ans et d'avoir cotisé à une caisse de retraite complémentaire affiliée Agirc ou Arrco. Si tel est le cas, vous pouvez alors bénéficier, dans l'année, d'un chéquier de dix chèques d'une valeur unitaire de 15 €. Et si vous avez plus de 80 ans, le nombre de chéquiers est multiplié par trois. Dans le premier cas, une participation financière de 15 € vous sera demandée, dans le second, elle sera



Michel Abline, Marie Teinturier, Bertrand Vermeulen et Christiane Lebeau représentant Anjou Alzheimer, Anjou Domicile et Malakoff Médéric, trois structures qui misent sur le chèque Sortir plus.

de 65 € pour une aide qui atteindra finalement respectivement 135 € et 385 €.

Avec ces chèques financés par la caisse, il est ensuite possible de faire appel à Anjou Domicile qui orientera les demandeurs vers des aides à domicile. Des professionnels qualifiés qui garantiront la qualité du déplacement et susciteront

l'envie de recommencer. Parce qu'« on se maintient d'autant plus à domicile qu'on garde l'habitude d'en sortir ».

Renseignements au
02 41 36 43 72. Réunion d'information le jeudi 27 novembre de 14 h 30 à 16 h 30 à l'Essca, 1, rue Lakanal à Angers.